

FILIÈRE BÉNÉVOLE

ACCOMPAGNATEUR DE RANDONNÉE (Niveau 1)



36 heures de formation

FORMATION

21 mars au 5 juillet 2018
Lieu : CDFAS Eaubonne (95)

> EN CENTRE DE FORMATION

- Module 1 : 21 au 24 mars 2018
- Module 2 (bilan) : 5 juillet 2018

> EN STRUCTURE PROFESSIONNELLE

Encadrement d'au moins 2 randonnées en structure

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

23 FÉVRIER 2018



Tarif : 360 €
Frais de dossier pris en charge par le COREG

La formation d'accompagnateur de randonnée de niveau 1 permet d'encadrer des randonnées pédestres sur chemins répertoriés et sentiers balisés.



Public ciblé

Toute personne souhaitant proposer ou développer une activité de randonnée.



Objectifs de la formation

- Connaissance et appréhension du milieu défini par le niveau 1 de randonnée.
- Connaître les moyens de déplacement spécifiques à l'environnement (Niveau 1).
- Conduite d'un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec le niveau 1 de randonnée.
- Organiser des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV (clubs = structures déconcentrées).

CONTACT : SERVICE FORMATION / Tél. 09 52 48 56 26
E-mail : formation@coregepgv-sport.fr

COREG EPGV IDF / Tél. 01 45 08 09 77 / E-mail : info@coregepgv-sport.fr / 13 rue Etienne Marcel, 75001 PARIS
N° agrément formation professionnelle continue : 11 7534 608 75



FILIÈRE BÉNÉVOLE

ACCOMPAGNATEUR DE RANDONNÉE (Niveau 1)



Pré-requis

- Avoir plus de 18 ans
- Pratiquer régulièrement la randonnée pédestre ou l'activité marche
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter un certificat de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique de la randonnée



Financement

Ce module s'inscrit dans le dispositif de la formation professionnelle continue : elle peut être prise en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

Pour plus de renseignements, prendre contact avec le service formation ou consulter le site : www.coregepv-sport.fr



Contenu de la formation

- Lecture du milieu naturel à travers l'identification et la prise de repères spécifiques.
- Adéquation entre la légende de la carte et le relief terrain (notion de base).
- Observation et prise en compte des éléments climatiques.
- Choix et utilisation du matériel adapté aux types de randonnées et aux facteurs environnementaux (climat - durée - etc).
- Reconnaissance de parcours en prenant appui sur les indicateurs de distances, de temps, de dénivelés, etc...
- Élaboration des feuilles de route.
- Étude de cas concrets pour établir des principes sécuritaires.



Bénéfice métier

Fonction exercée dans le cadre d'une activité bénévole pouvant déboucher sur des allègements de formation sur le CQP ALS option ARPO (Activités de Randonnée, de Proximité et d'Orientation).



Pour aller plus loin...

Nous vous conseillons de suivre, ensuite la formation [Courir Sport Santé](#)



EPGV IDF Formation



www.coregepv-sport.fr

